

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION (REC)

SECTEUR : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

METIER : ETANCHEISTE

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



Mai 2023

SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP ;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
01	M. BONONGO MATHIAS	Chef d'équipe	699839444
02	Mme ZANGA née MOTONG Monique	Script	677533057
03	M. MAKONG Jacques Zacharie	Professionnel	696504287
04	M. YOMKIL ANDRE DANIEL		696448442
05	M. MASTANGAR Théodore	Formateur	655350507
06	M. NOAH Vincent Cyrille		655576220
07	M. ESSOMBA Engoudou Arnold		692667283
08	M. NZOA ENGUENE Désiré		694519916

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de Métier – Compétences (RMC) a été élaboré et sera exploité grâce à l’impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l’Approche Par Compétences (APC) au Projet d’Appui au Développement de l’Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l’Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier d’étanchéiste (Niveau de qualification : Ouvrier Qualifié) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Métier – Compétences.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l’expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CMR	Cameroun
DFOP	Direction de la Formation et de l’Orientation Professionnelles
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier Compétences
PADESCE	Projet d’Appui au Développement de l’Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l’Emploi

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE.....	I
SUPERVISION TECHNIQUE	II
EQUIPE DE REDACTION	III
REMERCIEMENTS	IV
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	V
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION	1
1.1 NATURE.....	1
1.2 STRUCTURE.	1
1.3 FINALITES.....	1
1.4 ELEMENTS PRESCRIPTIFS.	2
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	2
2.1. CONCEPTS	2
2.2. PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	2
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	4
3.1 TABLEAU SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	4
3.2 TABLEAU D'ANALYSE DES COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET DU PROCESSUS DE TRAVAIL	5
3.3 PRESENTATION DES OUTILS.....	7
4.1 TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	7
4.2 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE.....	7
4.3 FICHE D'ÉVALUATION.....	7
IV. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES.....	8
5.1 MODALITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVE	8
5.2 ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION	8
5.3 ÉVALUATION SOMMATIVE.....	8
5.4 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	11
FICHES D'EVALUATION DES COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS	12
MODULE 01 : METIER ET FORMATION.....	12
MODULE 03 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE.....	16
MODULE 04 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	19
MODULE 17 : LEGISLATION.....	24
FICHES D'EVALUATION DES COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	29
MODULE 02: COMMUNICATION.....	29
MODULE 05 : INFORMATIQUE	34
MODULE 06 : MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES	39
MODULE 07 : DOCUMENTATION TECHNIQUE.....	44
MODULE 08 : MATERIAUX.....	49
MODULE 09 : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE	54
MODULE 10 : OUVRAGE DE BTP	58
MODULE 11 : ORGANISATION ET GESTION DE L'ACTIVITE	61
MODULE 12 : ETANCHEITE BITUMINEUSE	65
MODULE 13 : ETANCHEITE SYNTHETIQUE	70
MODULE 14: ETANCHEITE ACOUSTIQUE / THERMIQUE	75
MODULE 15: COMPLEXE TOITURE	80
MODULE 16 : MAINTENANCE DES OUVRAGES.....	85
MODULE 18 : ENTREPRENEURIAT.....	88
MODULE 19 : STAGE PROFESSIONEL	92
V. DEFINITION DE L'EPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHESE.....	95
VI. DEFINITION DE L'EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	97
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

1.1 Nature.

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

1.2 Structure.

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- Une présentation des concepts et des principales définitions ;
- Une description synthétique du référentiel de formation ;
- Les outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation.

1.3 Finalités.

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

1.4 Eléments prescriptifs.

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- a) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
- b) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - Éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - Stratégies retenues ;
 - Indicateurs et critères d'évaluation ;
 - Points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - Seuil de réussite ;
 - Règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

2.1. Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

2.2. Principales définitions

Termes	Définition
Activités d'apprentissage.	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
Appréciation.	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.
Banque d'épreuves.	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
Critère.	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
Épreuve.	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
Évaluation.	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
Évaluation critériée.	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
Évaluation formative.	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
Évaluation multidimensionnelle	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.
Évaluation de sanction ou certificative.	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
Fidélité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
Jugement.	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.
Règle de verdict.	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.
Reprise.	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.
Seuil de réussite.	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
Test d'une épreuve.	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.
Tolérance.	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
Univoque.	Se dit d'une interprétation unique
Validité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.
Versions d'une épreuve.	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier qualifié en étanchéité traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur industriel pouvant mener des activités d'étanchéité seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier qualifié à disposer des compétences nécessaires et suffisantes pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau à travers la pose de matériaux d'imperméabilisation, dans les différentes parties d'ouvrages du BTP. Il est à l'œuvre autant dans les constructions neuves que dans les réhabilitations et les rénovations...

De par la nature de ses activités, l'Étanchéiste est un professionnel spécialisé dans l'isolation, l'étanchéité et sa protection sur supports généralement discontinus et de formes variées. Ces activités requièrent des matériels et matériaux spécifiques et innovants liés : à la sécurité ; aux isolations thermique et acoustique ; à l'étanchéité à l'eau, à l'air ; à la protection de l'ouvrage ; aux produits chimiques.

L'endurance et une bonne préparation physique sont des atouts essentiels que doit présenter un Étanchéiste. Celui-ci devra se déplacer parfois sur de longues distances en marchant, en utilisant une moto ou des moyens de transport de fortune pour se rendre sur certains chantiers.

3.1 Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier qualifié en étanchéité correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Code	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale
01	MEF01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30
02	COM02	Communiquer en milieu professionnel	Communication	30
03	IVS03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30
04	HSSE04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, la santé, la sécurité, et à l'environnement	HSSE	30
05	INF05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Informatiques	45
06	MAP06	Utiliser les mathématiques appliquées (Géométrie, arithmétique) en contexte professionnel	Mathématiques appliquées	45
07	DOT07	Lire et Interpréter des documents de représentation et de communication techniques	Documentation technique	60

08	MAT08	Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéité	Matériaux	45
09	PTE09	Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité	Technologie Professionnelle	60
10	FTO10	Décrire les fonctions et types d'ouvrages du BTP	Ouvrage de BTP	45
11	OGA11	Planifier l'organisation et la gestion de l'activité	Organisation et gestion de l'activité	60
12	TEB12	Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse	Étanchéité Bitumineuse	75
13	TES13	Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique	Étanchéité Synthétique	75
14	TEA14	Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique	Étanchéité Acoustique / thermique	75
15	CTO15	Réaliser le complexe toiture	Complexe toiture	75
16	MEO16	Réaliser la maintenance des ouvrages existants	Maintenance des ouvrages	75
17	LEG17	Respecter la législation du travail	Législation	30
18	ENT18	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30
19	STG19	S'intégrer en milieu de travail	Intégration en milieu de travail	300
		Total		1215

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

3.2 Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Ouvrier Qualifié Etancheiste COMPÉTENCES GENERALES   COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	NUMÉROS	Type d' objet	Durée (heures)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	S' insérer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, sécurité et l'environnement	Utiliser les fonctions de base en informatique (word, excell, yahoo)	Utiliser les mathématiques appliquées en contexte professionnel	Lire et Interpréter des documents de représentation et de communication techniques	Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéité	Identifier les principes technologiques de base de l' étanchéité	Décrire les fonctions et types d' ouvrages du BTP	Respecter la législation du travail	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Processus de travail				NOMBRE DE COMPÉTENCES
																Préparer son intervention	Exécuter les travaux	Contrôler la qualité du travail réalisé	Rendre compte	
NUMÉROS				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	17	18					12
Type d'objet				S	C	S	S	C	C	C	C	C	C	S	C					
Durée (heures)				30	30	30	30	45	45	60	45	60	45	30	30					480
Planifier l'organisation et la gestion de l'activité	11	C	60	O	●	●	●	O	●	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse	12	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique	13	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique /thermique	14	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser le complexe toiture	15	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser la maintenance des ouvrages existants	16	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail	19	C	300	O	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	O	▲	▲	▲	▲	
NOMBRE DE COMPÉTENCES	07																			19
Volume horaire total			735																	1215

3.3 PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de **“Etanchéiste”** donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

4.1 Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

4.2 Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

4.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la

réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

IV. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

5.1 Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

5.2 Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	• Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	• Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

5.3 Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER ETANCHEISTE					VOLUME HORAIRE : 1 215 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	80%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30	Orale et écrite	Ps Pt	2h	C	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Écrite	Pt Ps	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	HSSE	30	Écrite Pratique	Ps Pt	2h	S	G		
05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Informatique	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les mathématiques appliquées (géométrie, arithmétique) en contexte professionnel	Mathématiques appliquées	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
07	Lire et Interpréter des documents de représentation et de communication techniques	Documentation technique	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	G		
08	Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéité	Matériaux	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
09	Identifier les principes	Technologie	60	Pratique	Ps	4h	C	G		

METIER : OUVRIER ETANCHEISTE					VOLUME HORAIRE : 1 215 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
	technologiques de base de l'étanchéité	Professionnelle		Écrite	Pt					
10	Décrire les fonctions et types d'ouvrages du BTP	Ouvrage de BTP	45	Pratique Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
11	Planifier l'organisation et la gestion de l'activité	Organisation et gestion de l'activité	60	Pratique Écrite	Ps Pt	4h	C	P		
12	Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse	Étanchéité Bitumineuse	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P		
13	Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique	Étanchéité Synthétique	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P		
14	Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique	Étanchéité Acoustique / thermique	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P		
15	Réaliser le complexe toiture	Complexe toiture	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P		
16	Réaliser la maintenance des ouvrages existants	Maintenance des ouvrages	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P		
17	Respecter la législation du travail	Législation	30	Écrite et orale	Ps Pt	2h	S	G		
18	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entreprenariat	30	Pratique Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
19	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300	Pratique et écrite	Ps Pt	20h	C	P		
Total			1 215							

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 19 compétences du métier d'ouvrier qualifié Étanchéiste (*Et*) faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

5.4 Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

FICHES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

MODULE 01 : METIER ET FORMATION

MODULE 01 : METIER ET FORMATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation Code : MEF01	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi	☐
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résume les principales caractéristiques du travail	☐
S'informer sur le référentiel et la démarche de formation	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Décrit les compétences à acquérir	☐
		3.2 Décrit les modes d'évaluation	☒
Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Exprime sa perception du programme de formation	☐
		4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	☐
Seuil de réussite : Cinq des six critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation Code : MEF01	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ». L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus. L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
➤ <i>S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles</i> Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie. Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser : – Deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts ; – Des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ; – Des tâches associées au métier ; – Les principales conditions de travail ; – Les conditions d'entrée sur le marché de travail ; – Des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.			
➤ <i>S'informer sur le référentiel et la démarche de formation</i> L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation. Au cours de la discussion, l'apprenant aura : – À présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier ; – À commenter quelques règles de l'éthique professionnelle ; – À échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation ; – À commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.			
➤ <i>Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle</i> L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant. Dans le rapport, l'apprenant aura : – À démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'opérateur en transformation/conservation des produits végétaux est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation Code : MEF01	Durée d'apprentissage/Evaluation	2 h	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION				
			Jugement	
1. RECUEIL DE DONNÉES SUR LA NATURE ET SUR LES EXIGENCES DU MÉTIER 1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi			OUI ☐	NON ☐
2. RECUEIL DE DONNÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2.1 Résume les principales caractéristiques du travail			☐	☐
3. COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME, LA DÉMARCHE DE FORMATION ET D'ÉVALUATION 3.1 Décrit les compétences à acquérir 3.2 Décrit les modes d'évaluation			☐ ☐	☐ ☐
4. PARTICIPATION À UNE RENCONTRE DE GROUPE 4.1 Exprime sa perception du programme de formation 4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail			☐ ☐	☐ ☐
TOTAL:			/6	
Seuil de réussite: Quatre des six critères d'évaluation, dont la satisfaction a l'exigence du critère 3.2.				
Remarque				

MODULE 03 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	3. S’insérer dans la vie sociale Code : IVS03	Durée d’apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d’évaluation	Points
Comparer les exigences de l’environnement social à ses exigences personnelles	1. Recueil de données sur les exigences de l’environnement social	1.1 Décrit les exigences de l’environnement social	☐
	2. Énumération de ses exigences personnelles	2.1 Résume ses principales exigences	☒
Disposer des compétences relationnelles	3. Établi le bilan de ses compétences	3.1 Décrit ses compétences	☐
		3.2 Graduation de ses compétences	☒
Prendre des décisions responsables	4. Rigoureux dans ses démarches	4.1 Exprime la perception de son mode de fonctionnement	☐
		4.2 Examine les résultats produits	☐
Seuil de réussite : Cinq des six critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale Code : IVS03	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « S'insérer dans la vie sociale ». L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus. L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
➤ <i>Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles</i>			
Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie. Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser : – Les exigences de l'environnement social ; – Des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ; – De ses exigences personnelles ; – les similarités entre les exigences du métier et ses propres exigences.			
➤ <i>Disposer des compétences relationnelles</i>			
L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants sur la rationalisation de leurs compétences.			
➤ <i>Prendre des décisions responsables</i>			
L'évaluation de cette partie porte sur la qualité des décisions prises en expliquant principalement le choix de l'orientation de l'apprenant.			

FICHE D'ÉVALUATION			
N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale Code : IVS03	Durée d'apprentissage/Evaluation	2 h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
1. RECUEIL DE DONNÉES SUR LES EXIGENCES DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL 1.1 Décrit les exigences de l'environnement social		OUI ☐	NON ☐
2. ÉNUMÉRATION DE SES EXIGENCES PERSONNELLES 2.1 Résume ses principales exigences		☐	☐
3. ÉTABLI LE BILAN DE SES COMPÉTENCES 3.1 Décrit les compétences 3.2 Graduation de ses compétences		☐ ☐	☐ ☐
4. RIGOUREUX DANS SES DÉMARCHES 4.1 Exprime la perception de son mode de fonctionnement 4.2 Examine les résultats produits		☐ ☐	☐ ☐
TOTAL:		/6	
Seuil de réussite: Quatre des six critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 3.2.			
Remarque			

MODULE 04 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	4. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : HSSE04	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	☒
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	☐
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	☐
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	☐
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	☐
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	☐
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	☒
Appliquer des mesures préventives liées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	☒
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	☒

	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	☐
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	☐
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☒
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	☒
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐
Seuil de réussite : Quinze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	4. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : HSSE04	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ». L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières. Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.			
<i>Déroulement</i>			
➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.			
➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i> L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail. ➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience. ➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.			
➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.			

FICHE D'ÉVALUATION			
N° et libellé de la compétence	4. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : HSSE04	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		OUI	NON
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.		☐	☐
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		☐	☐
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.		☐	☐
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI			
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.		☐	☐
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		☐	☐
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT			
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.		☐	☐
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		☐	☐
4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE			
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		☐	☐
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		☐	☐
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE			
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		☐	☐
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		☐	☐

6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION		
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐	☐
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐	☐
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☐	☐
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐	☐
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐	☐
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐	☐
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES		
9.1 Synthèse des informations recueillies	☐	☐
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES		
10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐	☐
TOTAL:	/19	
Seuil de réussite: Quinze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1		
Remarque		

MODULE 17 : LEGISLATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	17. Respecter la législation du travail	Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
MODULE 17 : LEGISLATION DU TRAVAIL		CODE: LEG17	
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier	1. Identification des structures légales	1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	☒
	2. Application des lois relatifs au métier	2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier	☒
		2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	☐
Appréhender les notions de droits et devoirs	3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail	3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié	☒
		3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié	☒
		3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	☒
Identifier les différents contrats de travail	4. Signature du contrat	4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail	☐
		4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail	☒

		4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail	☒
Analyser un cahier de charge	5. Interprétation d'un cahier de charge	5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge	☐
		5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge	☒
		5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge	☒

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	17. Respecter la législation du travail	Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
MODULE 17: LEGISLATION		CODE: LEG17	
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « respecter la législation au travail ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée individuellement. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures.			
Déroulement de l'épreuve			
Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier, appréhender les notions de droits et devoirs, identifier les différents contrats de travail, analyser un cahier de charge.			
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)			
• Textes des lois • Exemples de contrat de travail			
Consigne particulière			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION										
N° et libellé de la compétence	17. Respecter la législation du travail		Durée d'évaluation	28h/2h						
MODULE 17 : LEGISLATION		CODE: LEG14								
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
☐	☐									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS							
1. Identification des structures légales			OUI	NON						
1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.			☐	☐						
2. Application des lois relatifs au métier			☐	☐						
2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier			☐	☐						
2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier			☐	☐						
3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail			☐	☐						
3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié			☐	☐						
3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié			☐	☐						
3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs			☐	☐						
4. Signature du contrat			☐	☐						
4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail			☐	☐						
4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail			☐	☐						
4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail			☐	☐						

			☐	☐
5. Interprétation d'un cahier de charge 5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge 5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge 5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
TOTAL:			/100	
Seuil de réussite: 80%				
Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐		
Remarque				

FICHES D'EVALUATION DES COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

MODULE 02: COMMUNICATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° / libellé de la compétence	1. Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles CODE : COM02		Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Processus	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	10
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Determination of pertinent elements of a document	05
Utiliser les outils de communication	Processus	6. Utilisation des données	6.1 Utilisation judicieuse des données	
		7. Manipulation des langues officielles	7.1 Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.	05
		8. Exploitation des bulletins d'analyse	8.1 Lecture correcte des bulletins d'analyse	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Processus	9. Expression d'une opinion	9.1. Utilisation correcte du langage professionnel	05
		10. Expression of an opinion	10.1. Making good use of professional language	05
Produire des écrits généraux et professionnels	Produit	11. Rédaction d'une correspondance administrative	11.1 Rédaction claire et précise des messages	05
		12. Production of an administrative	12.1 Précise ratings of messages	

		document		
		13. Rédaction d'un rapport	13.1 Application efficace de techniques de prise de notes.	05
		14. Production of a report	14.1 Efficient application of notes taking	05
Encadrer une équipe de travail	Processus	15. Identification des compétences de l'équipe	15.1 Élaboration appropriée du plan de travail	05
			15.2 Détermination des profils nécessaires	05
		16. Gestion des rapports	16.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations	05
Adopter des comportements éthiques	Processus	17. Respect des droits et des obligations	17.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.	05
		18. Reconnaissance de la valeur d'équité	18.1 Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité	05
		19. Démonstration de probité	19.1 Démonstration de probité dans toute situation.	05
		20. Identification des manquements à l'éthique	20.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres.	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° / libellé de la compétence	2. Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles CODE : COM02	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu de travail ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.			
Contenu de l'épreuve A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues. Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.			
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) • 01 micro-ordinateur • 01 vidéoprojecteur • Etc.			
Consigne particulière • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3. • L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION			
N° / libellé de la compétence	2.Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles CODE : COM02	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON
1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais 1.1 Utilisation appropriée des formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais			0 ou 05
2. Utilisation du français 2.1 Application appropriée du code grammatical du français			0 ou 05
3. Making use of english language 3.1 Appropriated use of english language rules			0 ou 05
4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires 4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte			0 ou 05
5. Utilisation des données 5.1. Utilisation judicieuse des données			
6. Manipulation des langues officielles 6.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.			0 ou 05
7. Exploitation des bulletins d'analyse 7.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse			0 ou 05
8. Exploitation of documentary resources 8.1 Determination of pertinent elements of a document			0 ou 05
9. Expression d'une opinion 9.1 Utilisation correcte du langage professionnel			0 ou 05
10. Expression of an opinion 10.1 Good use of professional language			0 ou 05

11. Rédaction d’une correspondance administrative 11.1 Rédaction correcte et précise des messages			0 ou 05
12. Production of an administrative document 12.1 Precise writing of messages			
13. Rédaction d’un rapport 13.1 Application efficace des techniques de prise de notes			0 ou 05
14. Production of a report 14.1 Efficient application of notes taking			0 ou 05
15. Identification du besoin du vis-à-vis 15.1 Détermination précise du besoin d’un tiers			0 ou 05
16. Proposition des solutions 16.1 Communication appropriée de l’information pertinente			0 ou 05
17. Identification des compétences de l’équipe 17.1 Élaboration appropriée du plan de travail 17.2 Détermination des profils nécessaires			0 ou 05
18. Gestion des rapports 18.1 Reconnaissance de l’importance d’une communication franche et adaptée aux situations			0 ou 05
19. Respect des droits et des obligations 19.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.			0 ou 05
20. Reconnaissance de la valeur d’équité. 20.1. Reconnaissance de la valeur d’une culture d’équité.			0 ou 05
21. Démonstration de probité 21.1. Démonstration de probité dans toute situation.			0 ou 05
22. Identification des manquements à l’éthique 22.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l’éthique pour soi et les autres	.		0 ou 05
TOTAL:	/100		
Seuil de réussite: 80% et obligation de satisfaire aux critères : 2.1, 6.1, 13.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s’assurer qu’en dehors de la maîtrise des opérations, l’apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l’environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui	Non	
Remarque : Le formateur veillera à ce que l’apprenant soit à mesurer de mettre en œuvre les critères d’évaluation 2.1; 13.1 et 16.1.			

MODULE 05 : INFORMATIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
N°05 et libellé de la compétence	Utiliser les fonctions de base en informatique			Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/ 03 h
MODULE 05	INFORMATIQUE			CODE :	INF05
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation		Points
Préparer son poste de travail	Processus	1. Application des éléments de l'ordinateur	1.1Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques.		10
		2. Utilisation de l'ordinateur	2.1Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques.		5
		3.Utilisation fonctionnelle des données	3.1Organisation fonctionnelle judicieuse du poste de travail		05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation.	Processus	4.Application des fonctions	4.1Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation		05
		5.Conservation des documents physiques et numériques	5.1Gestion correcte de dossiers et de fichiers.		10
		6. Utilisation et réception des données	6.1Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données.		10
		7. Application d'un système d'exploitation	7.1Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins.		10
		8.Mise en place des mesures de sécurité	8.1Application rigoureuse des mesures de protection des données		05
Saisir des données.	Produit	9.Representation des différents fichiers de données	9.1Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées.		05
	Processus	10.Application des fonctions principales	10.1Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur.		05

		11.Mise en place des mesures de sécurité	11.1Sauvegarde et impression correcte des documents.	05
Monter une présentation.	Processus	12. Mise en place fichiers de représentation	12.1Manipulation adéquate des fichiers de présentation.	05
		13.Application des fonctions principales d'un logiciel	13.1Utilisation appropriée des 14.1principales fonctions d'un logiciel de présentation	05
Naviguer sur Internet.	Processus	14.selection des outils et critères de recherche	14.1Choix approprié des outils et des critères de recherche.	05
		15.Application des logiciels de recherche et de courrier électronique	15.1Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°05 et libellé de la compétence	Utiliser les fonctions de base en informatique	Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/ 03 h
MODULE 5	INFORMATIQUE	CODE :	EOI05
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail. Cette évaluation peut porter sur la préparation du poste de travail, l'utilisation des fonctions de base d'un système d'exploitation, la saisie des données, etc. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.			
<i>Contenu de l'épreuve</i>			
A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports. Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation. La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.			
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>			
• 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche • 02 vidéoprojecteurs • 02 imprimantes • 02 scanners • Des clés USB • Etc.			
<i>Consigne particulière</i>			
• L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION										
N°05 et libellé de la compétence	Utiliser les fonctions de base en informatique		Durée d'apprentissage/Evaluation	03 h						
MODULE 05	INFORMATIQUE		Code :	INF05						
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
☐	☐									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS							
1. Application des éléments de l'ordinateur 1.1.Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques.			0 ou 10							
2. Utilisation de l'ordinateur 2.1.Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques.			0 ou 5							
3.Utilisation fonctionnelle des données 3.1.Organisation fonctionnelle judicieuse du poste de travail			0 ou 10							
4.Application des fonctions 4.1.Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation			0 ou 5							
5.Conservation des documents physiques et numériques 5.1.Gestion correcte de dossiers et de fichiers.			0 ou 5							
6. Utilisation et réception des données 6.1.Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données.			0 ou 10							
7. Application d'un système d'exploitation 7.1.Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins.			0 ou 10							
8.Mise en place des mesures de sécurité 8.1.Application rigoureuse des mesures de protection des			0 ou 10							

FICHE D'ÉVALUATION				
N°05 et libellé de la compétence	Utiliser les fonctions de base en informatique			Durée d'apprentissage/Evaluation
MODULE 05	INFORMATIQUE			03 h
				Code : INF05
données				
9.Representation des différents fichiers de données 9.1.Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées.				0 ou 5
10.Application des fonctions principales 10.1.Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur.				0 ou 5
11.Mise en place des mesures de sécurité 11.1.Sauvegarde et impression correctes des documents.				0 ou 5
12. Mise en place fichiers de représentation 12.1.Manipulation adéquate des fichiers de présentation.				0 ou 5
13.Application des fonctions principales d'un logiciel 13.1.Utilisation appropriée des				0 ou 5
14.selection des outils et critères de recherche 14.1.Choix approprié des outils et des critères de recherche				0 ou 5
15.Application des logiciels de recherche et de courrier électronique 15.1.Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique				0 ou 5
TOTAL:				/100
Seuil de réussite: 60%.				
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui ☐	Non ☐		
Remarque :				

MODULE 06 : MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la Compétence	6. Utiliser les mathématiques appliquées (géométrie, arithmétique) en contexte professionnel		Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h
Code	MAP06			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Convertir des unités de mesure	Processus	1.Utilisation des tables de conversion.	1.1 exploitation correcte des tables de conversion.	05
		2.Détermination des unités de mesure	2.1 calcul exacte des mesures	05
Utiliser les différents types des nombres	Processus	3.Résolution des problèmes de situation additive	3.1Calcul exact des opérations d'addition, soustraction, division et multiplication	05
Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	processus	4.Résolution des équations du premier et second degré	4.1 calcul exacte du déterminant	05
			4.2 détermination judicieuse des racines carrées	05
	Processus	5.Résolution du système d'équation à 2 et 3 inconnues	5.1 Exploitation judicieuse de la méthode d'addition	05
			5.2 Exploitation judicieuse de la méthode de combinaison	05
Effectuer les calculs algébriques	Processus	6. Développement et réduction d'une expression	6.1 développement et réduction par ordre croissant et décroissant	05

			6.2 utilisation judicieuse des identités remarquables	05
		7. Factorisation d'une somme des termes	7.1 Recherche d'un facteur commun	05
			7.2 Distribution de la multiplication sur l'addition et la soustraction	05
Résoudre des problèmes de figure géométrique	Processus	8. détermination de l'équation d'une droite	8.1 Tracés judicieusement les droites	05
			8.2 détermination de la pente et intersection des droites	10
	Processus	9.Construction des figures géométriques simples	9.1 tracé judicieuse des figures géométriques	05
			9.2 tracé judicieuse des droites caractéristique	05
		10.Caractérisation des droites et plans dans l'espace	10.1Caractérisation judicieuse des droites et plans dans l'espace	10
Résoudre des problèmes de trigonométrie	Processus	11. Détermination des angles	11.1 utilisation judicieuse des formules trigonométriques	05
		12. Calculer des dimensions.	12.1 utilisation judicieuse du théorème de Pythagore	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la Compétence	6. Utiliser les mathématiques appliquées (géométrie, arithmétique) en contexte professionnel	Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h
Code	MAP06		
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Résoudre des problèmes de mathématiques appliquées à l'Étanchéité ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaire pour Convertir des unités de mesure, utiliser les différents types des nombres et résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues. . Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage. L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques. Déroulement de l'épreuve On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions et construire les figures géométriques.			
Consignes particulières • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la Compétence	6. Utiliser les mathématiques appliquées (géométrie, arithmétique) en contexte professionnel	Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h	
Code	MAP06			
Compétence 6 : Utiliser les mathématiques appliquées en contexte professionnel. Code : MAP06			Durée : 3H	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Utilisation des tables de conversion. 1.1 exploitation correcte des tables de conversion.			0 ou 05	
2. Détermination des unités de mesure 2.1 calcul exacte des mesures			0 ou 05	
3. Résolution des problèmes de situation additive 3.1 Calcul exact des opérations d'addition, soustraction, division et multiplication			0 ou 05	
4. Résolution des équations du premier et second degré 4.1 Calcul exacte du déterminant 4.2 détermination judicieuse des racines carrées			0 ou 05	
			0 ou 05	
5. Résolution du système d'équation à 2 et 3 inconnues 5.1 Exploitation judicieuse de la méthode d'addition 5.2 Exploitation judicieuse de la méthode de combinaison			0 ou 05	
			0 ou 05	

6. Développement et réduction d'une expression 6.1 développement et réduction par ordre croissant et décroissant 6.2 utilisation judicieuse des identités remarquables			0 ou 05
			0 ou 05
7. Factorisation d'une somme des termes 7.1 Recherche d'un facteur commun 7.2 Distribution de la multiplication sur l'addition et la soustraction			0 ou 05
			0 ou 05
8. détermination de l'équation d'une droite 8.1 Tracé judicieusement les droites 8.2 Détermination de la pente et intersection des droites			0 ou 05
			0 ou 10
9. Construction des figures géométriques simples 9.1 tracé judicieuse des figures géométriques 9.2 tracé judicieuse des droites caractéristique			0 ou 05
			0 ou 05
10. Caractérisation des droites et plans dans l'espace 10.1 Caractérisation judicieuse des droites et plans dans l'espace			0 ou 10
11. Détermination des angles 11.1 utilisation judicieuse des formules trigonométriques			0 ou 05
12. Calculer des dimensions. 12.1 utilisation judicieuse du théorème de Pythagore			0 ou 05
EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 %			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

Module 07 : DOCUMENTATION TECHNIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	7. Lire et Interpréter les documents de représentation et de communication techniques Code : DOT07		Durée d'apprentissage/d'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Interpréter un plan, schéma et devis	Produit	1. Identification des pièces et composants	1.1 identification judicieuse des outils et équipements	05
	Processus	2. Tracé des croquis et schémas.	2.1 Tracé judicieux des croquis et schémas.	05
		3. Interprétation des ajustements et tolérances	3.1 lecture judicieuse des ajustements et tolérances	05
		4. Interprétation des données d'un devis descriptif.	4.1 lecture judicieuse des données d'un devis descriptif.	05
Analyser un cahier de charge	Processus	5. Identification des besoins du client	5.1 exploitation judicieuse d'un cahier de charge	05
		6. Interprétation des règles de conduite entre le client et le fournisseur.	6.1 accueil chaleureux du client	05
Réaliser une cotation fonctionnelle	Processus	7. Cotation des pièces	7.1 mesure judicieuse des pièces et composants	05
		8. Décomposition d'un mécanisme en sous système	8.1 Élaboration d'un schéma cinématique	05
Représenter une pièce en perspective		9. Représentation d'une pièce en perspective cavalière	9.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D	05
	Processus	10. Représentation d'une pièce en perspective isométrique	10.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D (isométrique)	05

Représenter une pièce en projection orthogonale	Processus	11. Représentation des différentes vues	11.1 représentation judicieuse d'un objet en plusieurs vues	05
		12. Cotation des différentes vues	12.1 mesures des différentes vues des pièces	05
Réaliser une coupe et section	Processus	13. Réalisation d'une coupe simple	13.1 lecture judicieuse des parties cachées	05
		14. Représentation d'une demi-coupe et coupes locales	14.1 Réalisation judicieuse d'une demi-coupe et coupes locales	05
		15. réalisation une coupe section	15.1 réalisation judicieuse d'une coupe section	05
Lire un dessin d'ensemble	Processus	16. Identification des composants	16.1 identification judicieuse des composants d'un ouvrage	05
		17. représentation de deux pièces en contact	17.1 manipulation correcte des organes de liaisons	10
		18. Représentation le dessin de définition	18.1 représentation correcte d'un dessin de définition	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	7. Lire et Interpréter les documents de représentation et de communication techniques Code : DT07	Durée d'apprentissage/d'évaluation	56h/4h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Interpréter les documents techniques ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.			
<i>Déroulement de l'épreuve</i>			
Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de d'interpréter un plan, schéma et devis ; d'analyser un cahier de charge ; réaliser une cotation fonctionnelle ; représenter une pièce en perspective ; représenter une pièce projection orthogonale ; réaliser une coupe et section et lire un dessin d'ensemble.			
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>			
• Instruments de dessin • Table de dessin.			
<i>Consigne particulière</i>			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	7. Lire et Interpréter les documents de représentation et de communication techniques Code : DOT07	Durée d'apprentissage/d'évaluation		56h/4h
Nom de l'apprenant :				
Établissement d'enseignement :				
Date de l'évaluation :				
Signature du formateur :		Résultat		
		SUCCÈS	ECHEC	
		☐	☐	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Identification des pièces et composants 1.1 identification judicieuse des outils et équipements			0 ou 05	
2. Tracé des croquis et schémas. 2.1 Tracé judicieux des croquis et schémas.			0 ou 05	
3. interprétation des ajustements et tolérances 3.1 lecture judicieuse des ajustements et tolérances			0 ou 05	
4. Interprétation des données d'un devis descriptif. 4.1 lecture judicieuse des données d'un devis descriptif.			0 ou 05	
5. Identification des besoins du client 5.1 exploitation judicieuse d'un cahier de charge			0 ou 05	
6. Interprétation des règles de conduite entre le client et le fournisseur. 6.1 accueil chaleureux du client			0 ou 05	
7. Cotation des pièces 7.1 mesure judicieuse des pièces et composants			0 ou 05	

8.Décomposition d'un mécanisme en sous système 8.1Élaboration d'un schéma cinématique			0 ou 05
9.Représentation une pièce en perspective cavalière 9.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D			0 ou 05
10. Représentation une pièce en perspective isométrique 10.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D (isométrique)			0 ou 05
11.Représentation des différentes vues 11.1 représentation judicieuse d'un objet en plusieurs vues			0 ou 05
12. Cotation des différentes vues 12.1 mesure des différentes vues des pièces			0 ou 05
13. Réalisation d'une coupe simple 13.1 lecture judicieuse des parties cachées			0 ou 05
14. Représentation d'une demi-coupe et coupes locales 14.1 Réalisation judicieuse d'une demi-coupe et coupes locales			0 ou 05
15. réalisation une coupe section 15.1 réalisation judicieuse d'une coupe section			0 ou 05
16. Identification des composants 16.1 identification judicieuse des composants d'un ouvrage			0 ou 05
17. représentation de deux pièces en contact 17.1 manipulation correcte des organes de liaisons			0 ou10
18. Représentation le dessin de définition 18.1 représentation correcte d'un dessin de définition			0 ou10

MODULE 08 : MATERIAUX
TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	8. Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéités Code : MAT08		Durée d'apprentissage/D'évaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les types de matériaux et leurs propriétés	Processus	1. Détermination de la structure des matériaux	1.1. Détermination correcte des caractéristiques des matériaux	05
		2. Identification des anomalies des matériaux	2.1 Établissement de la fiche des anomalies des matériaux	05
Comprendre les conditions d'emploi des matériaux	Processus	3. Application des techniques de pose	3.1. Identification juste des techniques de pose	10
		4. Identification des principes d'interaction	4.1. Identification juste des principes d'interaction.	10
		5. Identification des dérivées des matériaux d'étanchéité	5.1. Différenciation correcte des dérivés des matériaux	10
		6. Application des procédés de protection des matériaux	6.1 Application judicieuse des procédés de protection des matériaux bien établis	10
Différencier les types de produits d'étanchéités	Processus	7. Différenciation des produits bitumineux	7.1. Énumération juste des produits bitumineux	10
		8. Différenciation des produits synthétiques	8.1. Énumération juste des produits synthétiques	10
		9. Différenciation des produits liquides	9.1. Énumération juste des produits liquides	10

Identifier les types d'isolation	Processus	10. Identification des matériaux thermiques	10.1. Énumération juste des matériaux thermiques	10
	Processus	11. Identification des matériaux acoustiques	11.1. Énumération juste des matériaux acoustiques	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	8. Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéités Code : MAT08	Durée d'apprentissage/D'évaluation	3h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéités ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 8 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.			
<i>Déroulement de l'épreuve</i>			
Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de transcrire sur une page modèle de cahier de terrain ou de fiche de contrôle et d'utilisation des différents systèmes de contrôle utilisés pour un traitement des eaux ou un contrôle automatisé afférents à un procédé de traitement des eaux et présentés dans un cahier de charge quelconque. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer d'utiliser le système de contrôle à partir des appareils de son choix de transfert vers un poste de travail de données recueillies sur un cahier de terrain ou tout autre document de travail. On pourrait tout aussi demander à l'apprenant de Vérifier les paramètres de fonctionnement des composants des systèmes électriques, électromécaniques ou pneumatiques			
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>			
• Machines et outillage • Matières premières et produits de traitement. • Documentation technique			
<i>Consignes particulières</i>			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	8. Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéités Code : MAT08	Durée d'apprentissage/D'évaluation	3h		
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur					
			Résultat		
			SUCCÈS	ÉCHEC	
			☐	☐	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Maîtrise de la structure des matériaux				0 ou 5	
1.1. Détermination correcte des caractéristiques des matériaux				0 ou 5	
2. Identification des anomalies des matériaux				0 ou 5	
2.1. Établissement de la fiche des anomalies des matériaux				0 ou 10	
3. Application des techniques de pose				0 ou 10	
3.1. Identification juste de la singularité du bois.				0 ou 10	
4. Identification des principes d'interaction				0 ou 10	
4.1. Identification juste des principes d'interaction.				0 ou 10	
5. Identification des dérivées des matériaux d'étanchéité				0 ou 10	
5.1. Différenciation correcte des dérivés des matériaux				0 ou 10	
6. Application des procédés de protection des matériaux				0 ou 10	
6.1 Procède de protection des matériaux bien établis				0 ou 10	
7. Différenciation des produits bitumineux				0 ou 10	
7.1. Énumération juste des produits bitumineux				0 ou 10	
8. Différenciation des produits synthétiques				0 ou 10	
8.1. Énumération juste des produits synthétiques				0 ou 10	
9. Différenciation des produits liquides				0 ou 10	
9.1. Énumération juste des produits liquides				0 ou 10	
10. Identification des matériaux thermiques				0 ou 10	

10.1. Énumération juste des matériaux thermiques			
11. Identification des matériaux acoustiques 11.1. Énumération juste des matériaux acoustiques			0 ou 10
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 60 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 09 : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	09. Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité Code : PTE09		Durée d'apprentissage/D'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les produits d'étanchéité et leurs propriétés	Processus	1. Énumération de la structure des matériaux d'étanchéité	1.1. Identification juste des légendes	10
		2. Identification des propriétés des produits d'étanchéité	2.1. Élaboration des fiches des produits d'étanchéité	10
Comprendre les conditions d'emploi des produits d'étanchéité	Processus	3. Application des techniques de mise en œuvre	3.1 Respect du protocole de mise en œuvre ;	10
		4. Exploitation des abaques	4.1 Respect strict des procédures	10
Appliquer les techniques de nettoyage	Processus	5. Application du principe de nettoyage des ouvrages	5.1. Application correcte des techniques de nettoyage	10
Utiliser les outillages et équipements de mise en œuvre	Processus	6. Sélection des outils et des instruments de mesure selon le travail à effectuer	6.1. Sélection correcte des outils et instruments de mesure	10
	Processus	7. Détermination des caractéristiques des équipements utilisés en réalisation d'étanchéité	7.1. Respect des caractéristiques des équipements	10
Appliquer les techniques de mise en œuvre	Processus	8. Application des produits d'étanchéité	8.1 Application judicieuse des produits d'étanchéité	15
		9. Réalisation des techniques de protection des zones d'intervention	9.1 Réalisation judicieuse des techniques de protection des zones d'intervention	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
Compétence 10 : Décrire les fonctions et les types d'ouvrage en BTP	09. Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité Code : PTE09	Durée d'apprentissage/D'évaluation	56h/4h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 6 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.			
<i>Déroulement de l'épreuve</i>			
Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de transcrire sur une page modèle de cahier de terrain ou de fiche de contrôle et d'utilisation des différents systèmes contrôle utilisés pour un traitement des eaux ou un contrôle automatisé afférents à un procédé de traitement des eaux et présentés dans un cahier de charge quelconque. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer d'utiliser le système de contrôle à partir des appareils de son choix de transfert vers un poste de travail de données recueillies sur un cahier de terrain ou tout autre document de travail. On pourrait tout aussi demander à l'apprenant de Vérifier les paramètres de fonctionnement des composants des systèmes électriques, électromécaniques ou pneumatiques			
<i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i>			
• Machines et outillage • Matières premières et produits de traitement. • documentation technique			
<i>Consignes particulières</i>			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION									
N° et libellé de la compétence	09. Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité Code : PTE09	Durée d'apprentissage/D'évaluation	4h						
Compétence 09: Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité		Durée: 4H CODE : PTE09							
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
☐	☐								
Signature du forma									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Maîtrise de la structure des matériaux d'étanchéité 1.1. Identification juste des légendes			0 ou 10						
2. Identification des propriétés des produits d'étanchéité 2.1. Élaboration des fiches des produits d'étanchéité			0 ou 10						
3. Application des techniques de mise en œuvre 3.1 Respect du protocole de mise en œuvre			0 ou 10						
4. Exploitation des abaques 4.1 Respect strict des procédures			0 ou 10						
5. Application du principe de nettoyage des ouvrages 5.1. Application correcte des techniques de nettoyage			0 ou 10						
6. Sélection des outils et des instruments de mesure selon le travail à effectuer 6.1. Sélection correcte des outils et instruments de mesure			0 ou 10						
7. Maîtrise des caractéristiques des équipements utilisés en réalisation d'étanchéité 7.1. Respect des caractéristiques des équipements			0 ou 10						
8. Application des produits d'étanchéité 8.1 Application judicieuse des produits d'étanchéité			0 ou 15						

9.Réalisation des techniques de protection des zones d'intervention			0 ou 15
9.1Réalisation judicieuse des techniques de protection des zones d'intervention			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 60 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

Module 10 : OUVRAGE DE BTP

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	10. Décrire les fonctions et les types d'ouvrage en BTP Code : FTO10		Durée d'apprentissage/d'évaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les ouvrages et leurs propriétés	Processus	3. Identification des éléments porteurs et autres	1.1. Identification correcte des éléments porteurs et autres	10
		4. Identification des types de Toitures	2.1. Identification et interprétation juste des légendes	10
		3. Identification des anomalies des ouvrages	3.1. Identification précise des anomalies des ouvrages	15
Décrire les conditions d'emploi des ouvrages	Processus	4. Identification du mode d'emploi des ouvrages	4.1. Identification judicieuse du mode d'emploi des ouvrages	15
		5. Détermination des États Limites de Service	5.1. Respect de la procédure de vérification des ELS	20
Utiliser les outillages et équipements	Processus	6. Sélection des outils et des instruments de mesure appropriés selon le travail à effectuer	6.1. Maîtrise des outils et instrument de mesure	15
		7. Maîtrise des caractéristiques des équipements utilisés en étanchéité	7.1. Respect du cahier des charges	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	10. Décrire les fonctions et les types d'ouvrage en BTP Code : FTO10	Durée d'apprentissage/d'évaluation	42h/3h
<i>Déroulement de l'épreuve</i> Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de décrire le principe d'usinage des pièces en vue de la réalisation des ouvrages en menuiserie-ébénisterie. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer l'usinage d'une pièce.			
<i>Matériel</i> • Machine conventionnelle, • Machine à commande numérique • Boite à outil • Produits			
<i>Consigne particulière</i> • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION			
N° et libellé de la compétence	10. Décrire les fonctions et les types d'ouvrage en BTP Code : FTO10	Durée d'apprentissage/d'évaluation	42h/3h
Compétence 10: Décrire les fonctions et les types d'ouvrage en BTP Code : FTO10		3h	
Nom de l'apprenant :			
Établissement d'enseignement :			
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur:			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des éléments porteurs et autres			0 ou 10
1.1. Identification correcte des éléments porteurs et autres			
2. Identification des types de Toitures			0 ou 10
2.1. Identification et interprétation juste des légendes			
5. Identification des anomalies des ouvrages			0 ou 15
3.1. Identification précise des anomalies des ouvrages			
4. Identification du mode d'emploi des ouvrages			0 ou 15
4.1. Identification judicieuse du mode d'emploi des ouvrages			
5. Détermination des États Limites de Service			0 ou 20
5.1. Respect de la procédure de vérification des ELS			
6. Sélection des outils et des instruments de mesure appropriés selon le travail à effectuer			0 ou 15
6.1. Maîtrise des outils et instrument de mesure			
7. Maîtrise des caractéristiques des équipements utilisés en étanchéité			0 ou 15
7.1. Respect du cahier des charges			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 60 %			
Règle de verdict:	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

MODULE 11 : ORGANISATION ET GESTION DE L'ACTIVITE

TABEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	11. Planifier l'organisation et la gestion des activités Code : OGA11		Durée d'apprentissage	56 h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Organiser l'activité	Processus	1. Installation du chantier	1.1. Construction de la baraque de chantier	15
	Processus	2. Amené et repli du matériel	2.1. Mise en place du matériel ;	10
Contrôler l'activité	Processus	3. Application des procédés de contrôles et d'autocontrôles	3.1. Respect strict des procédés de contrôles et d'autocontrôles	10
	Processus	4. Élaboration d'un planning d'activité	4.1. Élaboration conforme d'un planning d'activité	15
Gérer et stocker les approvisionnements	Processus	5. Réalisation des fiches de décharge	5.1. Élaboration des fiches de décharge	05
	Processus	6. Délimitation les zones de stockages	6.1. Délimitation stricte des zones de stockages	10
	Processus	7. Identification les lieux d'approvisionnement	7.1. Choix judicieux des lieux d'approvisionnement	05
	Processus	8. Mise en œuvre des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	8.1. Application stricte des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	15
Rendre compte de son activité	Processus	9. Rédaction d'un rapport	9.1. Rédaction correcte d'un rapport.	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	11. Planifier l'organisation et la gestion des activités Code : OGA11	Durée d'apprentissage	56 h/4h
Compétence 11 : Planifier l'organisation et gestion des activités			
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Planifier l'organisation et gestion des activités ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances pratiques devrait être priorisée. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.			
Déroulement de l'épreuve Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant de choisir une activité, de la préparer et d'établir le protocole de gestion.			
Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants) - Des manuels techniques ; - Des outils ; - Des instruments ; - Des schémas ; - De l'équipement de santé et de sécurité au travail etc.			
Consigne particulière • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	11. Planifier l'organisation et la gestion des activités Code : OGA11	Durée d'apprentissage	4h						
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. 1. Installation du chantier 1.1 Construction de la baraque de chantier			0 ou 15						
2. Amené et repli du matériel 2.1. Mise en place du matériel ;			0 ou 10						
3. Application des procédés de contrôles et d'autocontrôles 3.1. Respect strict des procédés de contrôles et d'autocontrôles			0 ou 10						
4. Élaboration d'un planning d'activité 4.1. Élaboration conforme d'un planning d'activité			0 ou 15						
5. Réalisation des fiches de décharge 5.1. Élaboration des fiches de décharge			0 ou 5						
6. Délimitation les zones de stockages 6.1. Délimitation stricte des zones de stockages			0 ou 10						
7. Identification les lieux d'approvisionnement 7.1. choix judicieux des lieux d'approvisionnement			0 ou 05						
8. Mise en œuvre des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement 8.1. Application stricte des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			0 ou 15						
9. Rédaction d'un rapport 9.1. Rédaction correcte d'un rapport.			0 ou 15						
TOTAL:			/100						
Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1;4.1 et 9.1									

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 08.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

MODULE 12 : ETANCHEITE BITUMINEUSE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	12. Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse Code : TEB12		Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70 h/5h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la Situation de pose	<i>Processus</i>	1. Connaissance du travail à effectuer	1.1. Élaboration de la méthodologie de travail	05
		2. Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés	2.1 Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés	05
		3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.	3.1. Application correcte du protocole du fabricant	05
		4. Mise en œuvre des données techniques	4.1 Conformité de la mise en œuvre aux données	05
Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<i>Processus</i>	5. Règles de positionnement	5.1. Respect des règles de positionnement	05
		6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	05
Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<i>Processus</i>	7. Consignes de mise œuvre	7.1. Respect des consignes de mise œuvre	05
	<i>Produit</i>	8. Mise en œuvre de la couche de lestage	8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage	10
	<i>Produit</i>	9. Adhérence de l'étanchéité bitumineuse	9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité bitumineuse	05

	<i>Processus</i>	10. Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations	10.1. Application judicieuse des techniques susceptible de rendre solide les fixations	05
	<i>Produit</i>	11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints	11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints	10
	<i>Produit</i>	12. Réalisation de la pose de l'étanchéité bitumineuse	12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité bitumineuse	10
Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<i>Processus</i>	13. Consignes de mise en œuvre.	13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.	05
	<i>Produit</i>	14. Aspect esthétique des travaux.	14.1. Respect de L'aspect esthétique.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	12. Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse Code : TEB12	Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70 h/5h
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Déroulement de l'épreuve Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les techniques de finitions d'un ouvrage en menuiserie- ébénisterie, les différents outils, les produits à utiliser, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc. On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer une finition sur un ouvrage. La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence. L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Matériel - Outils, - Produits, - Matériel et équipement de l'atelier, - Ouvrages de référence, - Documentation technique, - Et			
Consigne particulière • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 09 et 10), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	12. Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse Code : TEB12	Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70 h/5h						
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:									
			<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. 1. Connaissance du travail à effectuer 1.1. Élaboration de la méthodologie de travail			0 ou 05						
2. Identification des ouvrages à retouchés ou a protégés 2.1 Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés			0 ou 05						
3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose. 3.1. Application correcte du protocole du fabricant			0 ou 05						
4. Mise en œuvre des données techniques 4.1. Conformité de la mise en œuvre aux données			0 ou 05						
5. Règles de positionnement 5.1. Respect des règles de positionnement			0 ou 05						
6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement 6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			0 ou 05						
6. Consignes de mise œuvre 7.1. Respect des consignes de mise œuvre			0 ou 05						
8. Mise en œuvre de la couche de lestage 8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage			0 ou 10						
9. Adhérence de l'étanchéité bitumineuse 9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité bitumineuse			0 ou 05						

FICHE D'ÉVALUATION

<i>N° et libellé de la compétence</i>	12. Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse Code : TEB12	<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	70 h/5h
10. Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations			0 ou 05
10.1. Application judicieuse des techniques susceptible de rendre solide les fixations			
11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints			0 ou 10
11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints			
12. Réalisation de la pose de l'étanchéité bitumineuse			0 ou 10
12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité bitumineuse			
13. Consignes de mise en œuvre.			0 ou 05
13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.			
14. Aspect esthétique des travaux.			0 ou 10
14.1. Respect de L'aspect esthétique.			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite : 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1; 11.1; 12.1 et 14.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	

MODULE 13 : ETANCHEITE SYNTHETIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	13. Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique Code : TES13		Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70h/5h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la Situation de pose	Processus	1. Connaissance du travail à effectuer	1.1. Élaboration de la méthodologie de travail	05
		2. Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés	2.1Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés	05
		3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.	3.1. Application correcte du protocole du fabricant	05
		4. Mise en œuvre des données techniques	4.1Conformité de la mise en œuvre aux données	05
Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	Processus	5. Règles de positionnement	5.1. Respect des règles de positionnement	05
		6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	05
Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	Processus	7. Consignes de mise œuvre	7.1. Respect des consignes de mise œuvre	05
	Produit	8. Mise en œuvre de la couche de lestage	8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage	10
	Produit	9. Adhérence de l'étanchéité synthétique	9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité synthétique	05
	Processus	10. Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations	10.1. Application judicieuse des techniques susceptible de rendre solide les fixations	05

	<i>Produit</i>	11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints	11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints	10
	<i>Produit</i>	12. Réalisation de la pose de l'étanchéité synthétique	12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité synthétique	10
Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<i>Processus</i>	13. Consignes de mise en œuvre.	13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.	05
	<i>Produit</i>	14. Aspect esthétique des travaux.	14.1. Respect de L'aspect esthétique.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
<i>N° et libellé de la compétence</i>	13. Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique <i>Code : TES13</i>	<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	70h/5h
Compétence 13 : Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique code : TES13			
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Déroulement de l'épreuve			
Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les techniques de finitions d'un ouvrage en menuiserie- ébénisterie, les différents outils, les produits à utiliser, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc. On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer une finition sur un ouvrage. La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence. L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Matériel			
- Outils, - Produits, - Matériel et équipement de l'atelier, - Ouvrages de référence, - Documentation technique, - Et			
Consigne particulière			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 09 et 10), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	13. Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique Code : TES13	Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70h/5h	
Compétence 13 : Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique		TES13	Durée : 5h	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. 1. Connaissance du travail à effectuer			1 ou 05	
1.1. Élaboration de la méthodologie de travail				
2. Identification des ouvrages à retoucher ou à protéger			0 ou 05	
2.1 Identification exact des ouvrages à retoucher ou à protéger				
3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.			0 ou 05	
3.1. Application correcte du protocole du fabricant				
4. Mise en œuvre des données techniques			0 ou 05	
4.1. Conformité de la mise en œuvre aux données				
5. Règles de positionnement			1 ou 05	
5.1. Respect des règles de positionnement				
6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			0 ou 05	
6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement				
6. Consignes de mise œuvre			0 ou 05	
7.1. Respect des consignes de mise œuvre				
8. Mise en œuvre de la couche de lestage			0 ou 10	
8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage				
9. Adhérence de l'étanchéité synthétique			0 ou 05	

9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité synthétique			
10. Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations 10.1. Application judicieuse des techniques susceptible de rendre solide les fixations			0 ou 05
11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints 11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints			0 ou 10
13. Réalisation de la pose de l'étanchéité synthétique 12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité synthétique			0 ou 10
13. Consignes de mise en œuvre. 13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.			1 ou 05
14. Aspect esthétique des travaux. 14.1. Respect de L'aspect esthétique.			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite : 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1; 11.1; 12.1. et 14.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	

MODULE 14: ETANCHEITE ACOUSTIQUE / THERMIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

<i>N° et libellé de la compétence</i>	14. Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique Code : TEA14		<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	70h/5h
<i>Éléments de la compétence</i>	<i>Stratégie</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Points</i>
Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la situation de pose	<i>Processus</i>	1. Connaissance du travail à effectuer	1.1. Élaboration de la méthodologie de travail	05
		2. Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés	2.1 Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés	05
		3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.	3.1. Application correcte du protocole du fabricant	05
		4. Mise en œuvre des données techniques	4.1 Conformité de la mise en œuvre aux données	05
Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<i>Processus</i>	5. Règles de positionnement	5.1. Respect des règles de positionnement	05
		6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	05
Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<i>Processus</i>	7. Consignes de mise œuvre	7.1. Respect des consignes de mise œuvre	05
	<i>Produit</i>	8. Mise en œuvre de la couche de lestage	8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage	10
	<i>Produit</i>	9. Adhérence de l'étanchéité acoustique / thermique	9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité acoustique / thermique	05
	<i>Processus</i>	10. Application des techniques	10.1. Application judicieuse des	05

		susceptible de rendre solide les fixations	techniques susceptible de rendre solide les fixations	
	<i>Produit</i>	11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints	11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints	10
	<i>Produit</i>	12. Réalisation de la pose de l'étanchéité acoustique / thermique	12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité acoustique / thermique	10
Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<i>Processus</i>	13. Consignes de mise en œuvre.	13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.	05
	<i>Produit</i>	14. Aspect esthétique des travaux.	14.1. Respect de L'aspect esthétique.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	14. Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique Code : TEA14	Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70h/5h
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Déroulement de l'épreuve			
Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les techniques de finitions d'un ouvrage en menuiserie- ébénisterie, les différents outils, les produits à utiliser, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc. On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer une finition sur un ouvrage. La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence. L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Matériel			
- Outils, - Produits, - Matériel et équipement de l'atelier, - Ouvrages de référence, - Documentation technique, - Et			
Consigne particulière			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 09 et 10), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	14. Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique Code : TEA14	Durée d'apprentissage/ d'évaluation	70h/5h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. 1. Connaissance du travail à effectuer 1.1. Élaboration de la méthodologie de travail			0 ou 05
2. Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés 2.1 Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés			0 ou 05
3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose. 3.1. Application correcte du protocole du fabricant			0 ou 05
4. Mise en œuvre des données techniques 4.1. Conformité de la mise en œuvre aux données			0 ou 05
5. Règles de positionnement 5.1. Respect des règles de positionnement			0 ou 05
6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement 6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			0 ou 05
6. Consignes de mise œuvre 7.1. Respect des consignes de mise œuvre			0 ou 05
8. Mise en œuvre de la couche de lestage 8.1. Mise en œuvre correcte de la couche de lestage			0 ou 10
9. Adhérence de l'étanchéité acoustique / thermique 9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité acoustique / thermique			0 ou 05
10. Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations			0 ou 05

10.1. Application judicieuse des techniques susceptible de rendre solide les fixations			
11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints			0 ou 10
11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints			
14. Réalisation de la pose de l'étanchéité acoustique / thermique			0 ou 10
12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité acoustique / thermique			
13. Consignes de mise en œuvre.			0 ou 05
13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.			
14. Aspect esthétique des travaux.			0 ou 10
14.1. Respect de L'aspect esthétique.			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite : 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1; 11.1; 12.1. Et 14.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	

MODULE 15: COMPLEXE TOITURE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

<i>N° et libellé de la compétence</i>	15. Réaliser le complexe toiture Code : CTO15		<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	<i>70h/5h</i>
<i>Éléments de la compétence</i>	<i>Stratégie</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Points</i>
Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la situation de pose	<i>Processus</i>	1. Connaissance du travail à effectuer	1.1. Élaboration de la méthodologie de travail	05
		2. Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés	2.1 Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés	05
		3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.	3.1. Application correcte du protocole du fabricant	05
		4. Mise en œuvre des données techniques	4.1 Conformité de la mise en œuvre aux données	05
Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<i>Processus</i>	5. Règles de positionnement	5.1. Respect des règles de positionnement	05
		6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	05
Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<i>Processus</i>	7. Consignes de mise œuvre	7.1. Respect des consignes de mise œuvre	05
	<i>Produit</i>	8. Mise en œuvre de la couche de lestage	8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage	10
	<i>Produit</i>	9. Adhérence de l'étanchéité	9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité	05
	<i>Processus</i>	10. Application des techniques	10.1. Application judicieuse des	05

		susceptible de rendre solide les fixations	techniques susceptible de rendre solide les fixations	
	<i>Produit</i>	11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints	11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints	10
	<i>Produit</i>	12. Réalisation de la pose de l'étanchéité	12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité	10
Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<i>Processus</i>	13. Consignes de mise en œuvre.	13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.	05
	<i>Produit</i>	14. Aspect esthétique des travaux.	14.1. Respect de L'aspect esthétique.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
<i>N° et libellé de la compétence</i>	15. Réaliser le complexe toiture <i>Code : CTO15</i>	<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	70h/5h
Renseignements généraux			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser le complexe toiture ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Déroulement de l'épreuve			
Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les techniques de finitions d'un ouvrage en menuiserie- ébénisterie, les différents outils, les produits à utiliser, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc. On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer une finition sur un ouvrage. La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence. L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.			
Matériel			
- Outils, - Produits, - Matériel et équipement de l'atelier, - Ouvrages de référence, - Documentation technique,			
Consigne particulière			
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 09 et 10), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'ÉVALUATION

<i>N° et libellé de la compétence</i>	15. Réaliser le complexe toiture <i>Code : CTO15</i>	<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	70h/5h	
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. 1. Connaissance du travail à effectuer			2 ou 05	
1.1. Élaboration de la méthodologie de travail				
2. Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés			0 ou 05	
2.1 Identification exact des ouvrages à retouchés ou à protégés				
3. Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.			0 ou 05	
3.1. Application correcte du protocole du fabricant				
4. Mise en œuvre des données techniques			0 ou 05	
4.1. Conformité de la mise en œuvre aux données				
5. Règles de positionnement			2 ou 05	
5.1. Respect des règles de positionnement				
6. Exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			0 ou 05	
6.1 Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement				
6. Consignes de mise œuvre			0 ou 05	
7.1. Respect des consignes de mise œuvre				
8. Mise en œuvre de la couche de lestage			1 ou 10	
8.1. Mise en œuvre correct de la couche de lestage				
9. Adhérence de l'étanchéité			0 ou 05	
9.1. Bonne adhérence de l'étanchéité				

10. Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations 10.1. Application judicieuse des techniques susceptible de rendre solide les fixations			0 ou 05
11. Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints 11.1. Réalisation exacte des recouvrements et des raccordements des joints			0 ou 10
15. Réalisation de la pose de l'étanchéité 12.1. Réalisation exacte de la pose de l'étanchéité			0 ou 10
13. Consignes de mise en œuvre. 13.1 Respect des consignes de mise en œuvre.			0 ou 05
14. Aspect esthétique des travaux. 14.1. Respect de L'aspect esthétique.			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite : 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 8.1; 11.1; 12.1 et 14.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	

MODULE 16 : MAINTENANCE DES OUVRAGES

TABLEAU DE SPECIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	16. Réaliser la maintenance des ouvrages existants Code : MEO16		Durée d'apprentissage	70h /5h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Travaux préliminaires	Processus	1. Établissement d'un diagnostic d'état de l'ouvrage	1.1 Élaboration d'une fiche diagnostique de l'ouvrage	10
		2. Validités des hypothèses énumérées au regard du manuel	2.1. Validation exacte des hypothèses énumérées au regard du manuel	05
		3. Mise en œuvre les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1 Application strict des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	05
Effectuer la maintenance préventive et curative	Processus	4. Échéances de maintenance préventive respectées	4.1. Respect des Échéances de maintenance préventive	05
	Processus	5. Points d'anomalie bien repérés	5.1. Repérage exact des points d'anomalie	10
	Processus	6. Choix de la technique d'exécution	6.1 Choix judicieux de la technique d'exécution	05
	Produit	7. Préparation des supports	7.1 Préparation judicieuse des supports	15
	Produit	8. Remplacement des éléments abîmés (support, charpente, chéneau, etc...)	8.1 Remplacement judicieuse des éléments abîmés (support, charpente, chéneau, etc...)	15
	Produit	9. Travaux de finition	9.1 Réalisation des travaux de finition	15
Remplir la fiche de suivi du fonctionnement d'un ouvrage	Processus	10. Inscription des nouvelles données au tableau d'entretien	10.1 Inscription juste des nouvelles données au tableau d'entretien	05
		11. Contenus rédigés au regard des événements et du travail effectué	11.1 Exactitude des contenus rédigés au regard des événements et du travail effectué	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	16. Réaliser la maintenance des ouvrages existants Code : MEO16	Durée d'apprentissage	70h /5h
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser la maintenance des ouvrages existants ». Cette épreuve d'évaluation prend en considération une portion d'évaluation des connaissances pratiques et celle d'activités d'apprentissage pratique. L'évaluation d'activités d'apprentissage pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'épreuve pourrait être d'une durée de 6 heures, ce qui inclut l'évaluation d'activités d'apprentissage pratique et celle des connaissances pratiques. <i>Déroulement de l'épreuve</i> On pourrait demander à l'apprenant d'assurer la maintenance préventive d'un concasseur. <i>Matériel</i> (Pour un effectif de 25 apprenants) – Boîtes à outils ; – 5 boîtes de graisse ou de lubrifiant ; – 1 fiche technique ; – Pièces de rechange ; – 1 tenue appropriée. <i>Consignes particulières</i> L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 13) ou d'une compétence évaluée en parallèle, (compétences 14, 15, 16) ; En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.			

FICHE D'EVALUATION			
N° et libellé de la compétence	16. Réaliser la maintenance des ouvrages existants Code : MEO16	Durée d'apprentissage	70h /5h
Nom de l'apprenant : Centre de formation : Date de l'évaluation :			
Signature du formateur : _____		Résultat	
		SUCCE	ECHEC
		☐	☐
ELEMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RESULTATS
1. Établissement d'un diagnostic d'état de l'ouvrage			0 ou 10
1.1 Élaboration d'une fiche diagnostique de l'ouvrage			0 ou 05
2. Validités des hypothèses énumérées au regard du manuel			0 ou 05
2.1. Validation exacte des hypothèses énumérées au regard du manuel			
3. Mise en œuvre les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			0 ou 05
3.1 Application strict des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement			
4. Échéances de maintenance préventive respectées			0 ou 05
4.1. Respect des Échéances de maintenance préventive			
5. Points d'anomalie bien repérés			0 ou 10
5.1. Repérage exact des points d'anomalie			
6. Choix de la technique d'exécution			0 ou 5
6.1 Choix judicieux de la technique d'exécution			
7. Préparation des supports			0 ou 15
7.1Préparation judicieuse des supports			
8. Remplacement des éléments abimes (support, charpente, chéneau, etc...)			0 ou 15
8.1 Remplacement judicieuse des éléments abimes			
9. Travaux de finition			0 ou 15
9.1 Réalisation des travaux de finition			
10. Inscription des nouvelles données au tableau d'entretien			0 ou 05
10.1 Inscription juste des nouvelles données au tableau d'entretien			
11. Contenus rédigés au regard des événements et du travail effectué			0 ou 10
11.1 Exactitude des contenus rédigés au regard des événements et du travail effectué			
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 80%			

Module 18 : ENTREPRENEURIAT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	18. Appliquer une démarche entrepreneuriale Code : ENT18		Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Éléments de la compétence	Stratégies	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	Processus	1. Interprétation succincte de l'environnement économique	1.1 Élaboration d'une fiche synthétique de l'environnement économique	10
		2. Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services.	2.1 Élaboration d'une fiche des différents produits et services	10
Ébaucher un plan d'affaires	Processus	3. Formulation succincte et claire de la mission et des activités	3.1 Élaboration d'une liste de mission et d'activité	10
		4. Production et réflexion systématique	4.1 Élaboration d'un cahier de charge	10
Présenter le projet	Produit	5. Montage d'un dossier de présentation du projet	5.1 Collecte des données sur les modèles de projet	10
	Processus	6. Qualité de la présentation	6.1 Production d'un projet	10
Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Processus	7. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi	7.1 Élaboration judicieuse de la démarché d'emploi	10
	Produit	8. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation	8.1 Production d'un CV et d'une lettre de motivation Personnel	10
	Processus	9. Préparation minutieuse d'une entrevue d'embauche	9.1 Respect des règles de communication avec les employeurs	20
Seuil de réussite : Sept des neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	18. Appliquer une démarche entrepreneuriale Code : ENT18	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Appliquer une démarche entrepreneuriale ». L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus. L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
➤ <i>Examiner les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi</i>			
Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés chacun déterminer le degré de réussite d'un projet de création d'entreprise et surtout d'auto emploi. Le résultat de ce travail est apprécié dans une démarche de groupe par les pairs. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.			
➤ <i>Ebaucher un plan d'affaires</i>			
L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, notamment les actions envisagées pour élaborer un plan. Le résultat de ce travail est apprécié dans une démarche de groupe par les pairs. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs			
➤ <i>Présenter le projet</i>			
Après avoir décrit un projet et présenté plusieurs modèles, le formateur amènera les apprenants à produire divers types de projets, ainsi que les montages desdits projets. Le résultat de ce travail est apprécié dans une démarche de groupe par les pairs. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.			
➤ <i>Utiliser les moyens de recherche d'emploi</i>			
Après avoir décrit le Curriculum Vitae et présenté plusieurs modèles, le formateur amènera les apprenants à produire divers types de CV, ainsi que les lettres de motivation ou des demandes d'emploi. Par des simulations, les apprenants s'exercent entre eux dans un jeu de rôles, tantôt employeur, tantôt demandeur d'emploi pour appréhender toutes les attitudes et postures à avoir ou à éviter pendant un entretien d'embauche. L'appréciation est faite par les pairs.			

FICHE D'ÉVALUATION			
N° et libellé de la compétence	18. Appliquer une démarche entrepreneuriale Code : ENT18	Durée d'apprentissage/Évaluation	2 h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		OUI	NON
			Résultats
1. INTERPRÉTATION SUCCINCTE DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE			0 ou 10
1.1 Élaboration d'une fiche synthétique de l'environnement économique		☐	☐
2. POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DANS UNE GAMME DE PRODUITS OU DE SERVICES			0 ou 10
2.1 Élaboration d'une fiche des différents produits et services		☐	☐
3. FORMULATION SUCCINCTE ET CLAIRE DE LA MISSION ET DES ACTIVITÉS			0 ou 10
3.1 Élaboration d'une liste de mission et d'activité		☐	☐
4. PRODUCTION ET RÉFLEXION SYSTÉMATIQUE			0 ou 10
4.1 Élaboration d'un cahier de charge		☐	☐
5. MONTAGE D'UN DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET			0 ou 10
5.1 Collecte des données sur les modèles de projet		☐	☐
6. QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION			0 ou 10
6.1 Production d'un projet		☐	☐

7. PLANIFICATION EXACTE D'UNE DEMARCHE DE RECHERCHE D'EMPLOI 7.1 Élaboration judicieuse de la démarché d'emploi	☐	☐	0 ou 10
8. REDACTION JUDICIEUSE D'UN CURRICULUM VITAE ET UNE LETTRE DE MOTIVATION 8.1 Production d'un CV et d'une lettre de motivation Personnel	☐	☐	0 ou 10
9. PREPARATION MINUTIEUSE D'UNE ENTREVUE D'EMBAUCHE 9.1 Respect des règles de communication avec les employeurs	☐	☐	0 ou 20
TOTAL:	/9		
Seuil de réussite: Sept des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 4.1, 6.1, 8.1 et 9.1.			
Remarque			

Module 19 : STAGE PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	19. S'intégrer en milieu professionnel Code : STA19		Durée d'apprentissage/Evaluation	280h/ 20 h
Éléments de la compétence	Stratégies	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Se Préparer au stage	Processus	1. Informations sur les entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires	1.1 Collecte d'informations pertinentes	20
S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise	Processus	2. Fiche d'évaluation du stagiaire	2.1 Démonstration des qualités personnelles	20
	Produit		2.2 Exécution appropriée des tâches assignées	10
Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation	Processus	3. Bilan de compétences	3.1 Participation aux échanges avec les conseillers d'orientation, les formateurs et les pairs	10
Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail	Processus	4. Fiche d'évaluation du rapport de stage	4.1 Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	20
	Produit		4.2 Présentation du rapport de stage	20
Seuil de réussite : Cinq des six critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	19. S'intégrer en milieu professionnel Code : STG19	Durée d'apprentissage/Evaluation	280h/20 h
<i>Renseignements généraux</i>			
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « S'intégrer dans le milieu de travail ». Il s'agit d'une évaluation de l'apprenant de retour de stage pratique en entreprise, d'une part sur son comportement en milieu professionnel, et d'autre part sur ses capacités à avoir intégré le milieu professionnel. Il serait important que l'apprenant durant ce stage soit mis en situation réelle de maintenance des systèmes industriels par une implication, sous la supervision de l'encadreur du stage, dans les activités de maintenance afin que le rapport de stage puisse s'inspirer du compte rendu d'un rapport d'activité. L'apprenant peut être évalué individuellement ou être associé à un autre dans le cas d'un projet commun.			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
➤ <i>Se Préparer au stage</i>			
L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue de ses capacités à rechercher une position de stage dans une entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter devant le formateur et ses pairs au moins cinq demandes de stage rédigées, signées par le responsable de la structure de formation et déposées dans les entreprises ciblées dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.			
➤ <i>S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise</i>			
L'évaluation de l'apprenant serait effectuée par l'encadreur professionnel désigné par l'entreprise d'une part, et par l'encadreur pédagogique désigné par la structure de formation d'autre part. Chacun devant apprécier la capacité de l'apprenant avoir intégré le milieu de travail par sa démonstration et sa capacité à se conformer aux dispositions du règlement de l'entreprise que l'encadreur professionnel lui aura présentées.			
➤ <i>Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation</i>			
L'évaluation de l'apprenant serait effectuée par l'encadreur professionnel désigné par l'entreprise d'une part, et par l'encadreur pédagogique désigné par la structure de formation d'autre part. Chacun devant apprécier la capacité de l'apprenant avoir intégré le milieu de travail par sa disponibilité, sa démonstration et sa capacité à exécuter de manière satisfaisante les tâches liées au métier			
➤ <i>Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail</i>			
L'évaluation de l'apprenant porte sur la forme et le fond du rapport. Dans ces deux aspects, l'on appréciera la capacité de l'apprenant à respecter le canevas de rédaction d'un rapport de stage, sa maîtrise des règles de réaction et de communication écrite et son aptitude à rendre compte d'une activité. Le deuxième pan de l'évaluation portera sur sa capacité à s'exprimer devant un jury et à utiliser les outils de présentation tel que le micro-ordinateur, le pointeur et le vidéoprojecteur, etc.			

FICHE D'ÉVALUATION			
N° et libellé de la compétence	19. S'intégrer en milieu professionnel Code : STG19	Durée d'apprentissage/Evaluation	280h/20 h
Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
	OUI	NON	Résultats
1. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES STAGIAIRES		☐	0 ou 20
1.1 Collecte d'informations pertinentes	☐		
2. FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE			0 ou 20
2.1 Démonstration des qualités personnelles	☐	☐	0 ou 10
2.2 Exécution appropriée des tâches assignées	☐	☐	
3. BILAN DE COMPETENCES			0 ou 10
3.1 Participation aux échanges avec les conseillers d'orientation, les formateurs et les pairs	☐	☐	
4. FICHE D'EVALUATION DU RAPPORT DE STAGE			0 ou 20
4.1 Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	☐	☐	0 ou 20
4.2 Présentation du rapport de stage	☐	☐	
TOTAL:	/6		
Seuil de réussite: cinq des six critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1, 2.2, 3.1, et 4.2			
Remarque			

V. DEFINITION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

5.2. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité d'Étanchéité (ET) est une épreuve écrite d'une durée de 04 heures et de coefficient 5.

Une note inférieure à 08/20 sera considérée comme éliminatoire.

5.3. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP Étanchéité vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ;
- Déterminer les caractéristiques des matériaux ;
- Appliquer les techniques de pose de produits d'étanchéité ;
- Maîtriser les notions de technologies et de calcul professionnel ;
- Appliquer les techniques de maintenance d'ouvrages ;
- Appliquer les techniques de dessin.

5.4. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP ET comporte trois parties correspondantes chacune aux six compétences visées plus haut.

Il s'agira de vérifier des éléments de savoirs sur les compétences sus-énoncées, notamment sa capacité à transférer les connaissances des cours à une ou des situations connues.

L'examineur veillera à proposer des questions dans un style direct, avec un langage accessible, clair, concis et adapté au niveau de l'apprenant moyen. De même que les dessins, figures et croquis proposés devraient être lisibles. Pour ce faire, les outils d'évaluation ci-après sont recommandés :

- Les questions à choix multiples ;
- Les questions à réponses courtes ou élaborées ;
- Les schémas à faire, à lire ou à interpréter ;
- Les courbes à faire ou à interpréter ;
- Une situation problème (textes, photographies, ou études de cas) pour soutenir les questions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de trois heures.

Partie 1 : Hygiène (6 pts) – sécurité (10pts) – Environnement (4 pts) :	20 points
Partie 2 : Technologies (60%) - Calcul Professionnel (40%) :	28 points
Partie 3 : Dessin :	32 points

a) **Pour la partie 1**, les questions porteront sur :

- Les notions d'anatomie et physiologie humaine ;
- Les physiopathologies liées à l'environnement de travail ;
- Les risques professionnels ;
- Les moyens de prévention ;
- Le secourisme.
- La protection de l'environnement ;
- Les pollutions ;
- Les nuisances sur l'environnement.

b) **Pour la partie 2**, les questions porteront sur :

- Les matériaux (désignation, identification, traitements, modes d'obtention, protection contre l'humidité, essais mécaniques, caractéristiques) ;

- L'usinage ;
- La mise en œuvre ;
- Pose et montage des ouvrages ;
- Les machines-outils et équipements ;
- L'outillage ;
- Les facteurs de coupe ;
- Les calculs des coûts en rapport avec les activités de réalisation d'étanchéité ;
- L'estimation du coût des travaux ;
- L'exploitation de la documentation technique.

c) **Pour la partie 3**, les questions porteront sur :

- L'identification, la désignation et le rôle des éléments d'un ensemble et/ou des organes de liaisons ;
- La proposition des solutions techniques ;
- La projection orthogonale et la représentation des vues ;
- L'exécution de dessin de définition d'un élément du mécanisme ;
- L'exécution de la cotation.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- Des feuilles – réponses relatives aux schémas, tableaux ou croquis à compléter, avec des amorces d'épure envisagées dans la partie graphique et les espaces de travail à remplir pour les aspects de technologie.

VI. DEFINITION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

6.2. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP de la spécialité Étanchéiste (ET) est une épreuve pratique d'une durée de 08 heures et de coefficient 10.

Une note inférieure à 14/20 sera considérée comme éliminatoire.

2.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP ET vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Lire les dessins techniques ;
- Utiliser les matériaux ;
- Mise en œuvre de l'étanchéité ;
- Réaliser les finitions ;
- Assurer la maintenance des équipements ;
- Livrer les ouvrages réalisés etc...

2.3 STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP ET comporte une partie et se déroule en atelier.

Le formateur proposera une épreuve dans laquelle l'apprenant devra mener les activités suivantes :

- Lire les dessins techniques ;
- Utiliser les matériaux ;
- Mise en œuvre de l'étanchéité ;
- Réaliser les finitions ;
- Assurer la maintenance des équipements ;
- Livrer les ouvrages réalisés etc...

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de six heures.

Partie 1 : Lire les dessins techniques	10 points
Partie 2 : Utiliser les matériaux	10 points
Partie 3 : Mise en œuvre de l'étanchéité	30 points
Partie 4 : Réaliser les finitions	20 points
Partie 5 : Assurer la maintenance des équipements	20 points
Partie 6 : Livrer les ouvrages réalisés	10 points

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- Le coût estimatif et le débit de matériel par candidat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Terrie NOLL, Assemblages en bois, EYROLLES, 2ème édition, 2016.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.